

Développement durable,  
Environnement  
et Parcs

Québec 

## Communiqué de presse

### PROGRAMME D'AIDE AUX PRIORITÉS EN ENVIRONNEMENT (PAPE) LE MINISTRE SIMARD ANNONCE L'OCTROI DE PRÈS DE 670 000 \$ POUR LA RÉALISATION DE TREIZE PROJETS EN ENVIRONNEMENT

**Québec, le 27 février 2003** — Le ministre délégué à l'Environnement et à l'Eau, M. Jean-François Simard, annonce l'attribution d'une aide financière totalisant 670 000 \$ à treize projets environnementaux qui se réaliseront dans 9 régions, dans le cadre du *Programme d'aide relatif aux priorités en environnement 2002-2003* (PAPE). Ces projets, qui s'étalent sur une période maximale de deux ans, témoignent de l'effort commun du Ministère et de ses partenaires pour axer leurs efforts vers trois grandes priorités environnementales, soit la gestion de l'eau, les changements climatiques et la biodiversité.

« Cette année, plusieurs projets réalisés en association avec les partenaires environnementaux concernent l'eau. Deux événements majeurs récents, la Politique nationale de l'eau rendue publique en novembre 2002 et la proclamation par l'ONU de l'année 2003 Année internationale de l'eau douce, ont plus que jamais suscité de l'intérêt dans ce domaine », a déclaré le ministre Simard.

Les treize organismes qui bénéficieront de l'aide financière accordée sont : le *Comité de la Zone d'intervention prioritaire Alma-Jonquière* (ZIP), l'*Union québécoise pour la conservation de la nature* (UQCN), le *Conseil régional de l'environnement de la Capitale Nationale* (CRECN), la *Corporation d'aménagement et de protection de la Sainte-Anne* (CAPSA), la *Corporation du bassin versant Brôme-Missisquoi* (CBVBM) l'*Association sportive et de bienveillance du lac de l'Est inc*, le *Groupe de recherche en macroécologie* (GRAME), le *Conseil régional de l'environnement de la Côte-Nord* (CRECN), le *Conseil régional de l'environnement Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine* (CREGÎM), le *Conseil régional de l'environnement des Laurentides* (CRELA), le *Comité de concertation et de valorisation du bassin de la rivière Richelieu* (COVABAR), l'*Association de protection du lac Ouellette inc* et *club Dura-Sol Drummond inc*.

Rappelons que le programme PAPE s'adresse à tout organisme privé à but non lucratif dont la mission principale et les activités prioritaires sont directement liées à la protection de l'environnement. Il vise à soutenir l'action des organismes environnementaux dans la réalisation de projets concrets d'amélioration, de protection ou de restauration de l'environnement, d'activités éducatives auprès de clientèles spécifiques ou encore, la production d'outils de gestion en environnement.

Le programme PAPE, qui en est à sa troisième édition, a permis à ce jour de contribuer pour plus de 2 millions de dollars au financement de 35 projets, générant ainsi des investissements de près de 7 millions \$. Les treize projets retenus pour fins de financement en 2003-2004 apparaissent [en annexe](#).

- 30 -

#### SOURCE :

André Bellemare  
Attaché de presse  
Cabinet du ministre délégué  
à l'Environnement et à l'Eau  
Tél. : (418) 521-3977

Louise Hamel  
Conseillère en communication  
Direction des communications  
Ministère de l'Environnement  
Tél. : (418) 521-3823, poste 8025

